

Médecine du travail

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Amélioration de la prévention médicale ;
- Intégration de la prévention des risques professionnels dans la gouvernance de l'établissement.

Actions conduites et résultats

- Les médecins bénéficient des informations relatives aux accidents de travail, de service ou de trajet. Ces données leurs sont transmises toutes les deux semaines.
- Dans le cadre de la surveillance médicale renforcée, les agents bénéficient de plusieurs examens médicaux dont les principaux sont les examens sanguins, les épreuves fonctionnelles respiratoires et les scanners thoraciques dans le cadre de la surveillance amiante.
- Intégration de la prévention des risques professionnels dans la gouvernance de l'établissement. En plus du livre des références « la prévention des risques professionnels » établi par l'inspection hygiène et sécurité, un état des lieux de la prévention à l'université a été réalisée.
- Visites systématique de laboratoires (11 en 2010) par les médecins de prévention dans le cadre de l'action en milieu de travail, pour mieux connaître les conditions et les situations de travail des agents, pour évaluer les contraintes et les risques auxquels ils sont confrontés. Ils réalisent également des études de poste de travail (11 en 2010).
- Actualisation trop peu fréquente de la liste des effectifs des services dont dispose le service de médecine de prévention. La liste des agents exposés à certains risques et devant bénéficier d'une surveillance médicale renforcée n'a toujours pas été effectuée.
- Recrutement d'un nouveau médecin au 1^{er} juillet 2011, les médecins étant en sous-effectifs : 2,9 ETP au cours de l'année universitaire 2010-2011. D'autres recrutements sont en cours. La baisse des effectifs médicaux en 2010, a bien sûr entraîné une baisse du nombre des visites médicales.

Indicateurs

L'activité médicale de la Médecine de prévention

Nombre de visites médicales effectuées	2007	2008	2009	2010
Visites médicales systématiques	2 842	2 726	2 530	1432
Visites médicales au retour d'un arrêt maladie	17	15		10
Visites médicales à la demande (médecin, agent, administration)	589	362	392	303
Visites médicales au titre de dépistage des maladies liées à	236	178	224	28
TOTAL	3 684	3 281	3 146	1773

(Source bilan social- DRH)